

MARDI 19 FÉVRIER 1889

La Chambre a discuté hier la motion de Sir Richard Cartwright...

La conclusion si brusque de la motion de Sir Richard Cartwright...

D'après les dernières nouvelles que nous recevons de Paris...

M. Goldwin Smith assistait hier à la séance de la chambre des Communes...

On annonce que M. Blake se propose de prononcer prochainement un grand discours à l'occasion de la nomination de M. Dewdney comme ministre de l'Intérieur.

L'ancien chef de l'opposition aurait dit, en l'intention de rappeler en détail toutes les questions relatives à l'administration du N. O. antérieurement à la rébellion de 1864.

On annonce que M. Blake se propose de prononcer prochainement un grand discours à l'occasion de la nomination de M. Dewdney comme ministre de l'Intérieur.

Le New-York Herald qui n'a pas l'habitude d'être aussi prolix sur les affaires canadiennes...

Le bon apôtre qui correspond avec la feuille de New-York ne manque pas de déclarer que les choses en sont venues à un tel point...

El nunc erudimini! Cette conclusion n'est probablement pas ce que le Mail cherchait, et le New-York Herald est induit en erreur sur la campagne du Mail contre le bill des Jésuites.

Il est arrivé au gouvernement Mercier une petite mésaventure. Il avait présenté, l'an dernier, sur les actes de l'état civil et la statistique mortuaire, un bill qui avait donné lieu à diverses objections de la part des évêques...

Il y aurait énormément à redire à ce nouveau bill dont le texte semblait ne donner lieu à aucun critique. Mais voilà qu'après M. Gagnon a été adopté le bill, de nouvelles oppositions s'élevèrent de toutes parts.

Les innovations de M. Mercier et ses appels à la chambre qu'il ne peut que comparier à la douleur du premier ministre, offrent comme étude de système de gouvernement, quelque chose de tout à fait révélateur.

Les innovations de M. Mercier et ses appels à la chambre qu'il ne peut que comparier à la douleur du premier ministre, offrent comme étude de système de gouvernement, quelque chose de tout à fait révélateur.

Les innovations de M. Mercier et ses appels à la chambre qu'il ne peut que comparier à la douleur du premier ministre, offrent comme étude de système de gouvernement, quelque chose de tout à fait révélateur.

Les innovations de M. Mercier et ses appels à la chambre qu'il ne peut que comparier à la douleur du premier ministre, offrent comme étude de système de gouvernement, quelque chose de tout à fait révélateur.

LA DISCUSSION D'HIER

La discussion sur la motion de Sir Richard Cartwright a tourné court. On s'attendait à l'un des longs débats de la session...

On attendait, cependant, avec une certaine curiosité le discours de Sir Richard Cartwright. Cette question de l'indépendance du Canada...

Il est bien regrettable que les soins auxquels l'Electeur se livre pour reconnaître la main de Sir John dans la campagne dirigée contre le gouvernement conservateur...

Le club des jeunes libéraux a décidé, dans une récente séance, qu'il convenait d'abolir, dans le Canada, la langue française comme langue officielle...

Protester contre un bill nouveau et inattendu, et chercher à exagérer au profit de ses passions religieuses l'élément constitutionnel du droit de désaveu...

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

terrain quand il a dit, à la fin de son discours, que la question était de savoir si l'on peut posséder ottlement une diplomatie sans avoir une armée et sans être prêt à accepter la guerre comme conséquence...

Justici nous avions connu des partisans du statu quo et des partisans de l'indépendance politique, mais de part à d'autre le monde semblait d'accord, pour considérer que le meilleur argument en faveur du lien colonial consistait en l'avantage que nous offre la protection militaire de l'Angleterre...

Sir Richard Cartwright a été surpris de changer tout à coup de précaution oratoire, la question d'indépendance diplomatique de la question d'indépendance constitutionnelle.

Nous ne croyons pas qu'il ait modifié ou qu'il soit parvenu hier, à modifier sur ce point, l'opinion commune, l'opinion du bon sens publique.

Les vrais amis des Canadiens

Il est bien regrettable que les soins auxquels l'Electeur se livre pour reconnaître la main de Sir John dans la campagne dirigée contre le gouvernement conservateur...

Le club des jeunes libéraux a décidé, dans une récente séance, qu'il convenait d'abolir, dans le Canada, la langue française comme langue officielle...

Protester contre un bill nouveau et inattendu, et chercher à exagérer au profit de ses passions religieuses l'élément constitutionnel du droit de désaveu...

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

Si le club des jeunes libéraux de Toronto a voté une pareille proposition, c'est que la majorité de ses membres sont francophones.

convaincus que l'union des races est la condition sans laquelle la Confédération ne peut pas exister, les conservateurs aient depuis longtemps mis cette union dans leur programme et se soient pliés, vis-à-vis de nos compatriotes canadiens-français, à une attitude bienveillante et amicale...

Nous ne voulons pas médire des libéraux anglais. Mais tout le monde sait qu'ils n'ont jamais eu pour la Confédération qu'un gout plus que modéré. La plupart d'entre eux se sont séparés de Brown pour voter contre elle.

Le Canadien a reçu une dépêche spéciale d'Europe annonçant que les débuts du chemin de fer du lac St. Jean sont placés au taux d'émission de 90 à 5 p. c. d'intérêt.

Le World relève avec beaucoup d'approbation les tentatives faites depuis le début de la session pour obtenir l'abolition des droits sur certains articles dans l'intérêt de l'agriculture.

Le journal de Toronto fait remarquer avec beaucoup de justesse que la politique nationale est surtout favorable aux agr. leurs et à ce sujet il invoque à titre de preuve, la population du Nord-Ouest pays essentiellement agricole et non industrielle qui est ébranlablement attachée à la politique nationale.

L'Empire continue à enregistrer les protestations d'un grand nombre de protestants qui ont soutenu la campagne entreprise par les journaux grtis contre le bill des Jésuites.

L'Electeur qui a éprouvé l'avant-garde d'un incendie qui a causé des pertes assez considérables n'en contient pas moins l'admiration de 3 colonies et l'admiration de la question des Jésuites.

L'organe libéral semble s'apprécier qu'il a fait fausse route, en cherchant à déverser la calomnie et l'injure sur les cons. vrateurs.

C. E. WOLF & CIE Agents des colonies et provinciaux 48 & 52 RUE ELGIN, OTTAWA

Les organes canadiens français sont en proie à la question de la campagne du Mail. La plupart d'entre eux se sont bornés à se draper dans l'appui de l'Empire, sans intervenir par eux-mêmes, autrement qu'en pour relever les mensonges de l'Electeur.

Le Standard publie sur la campagne dirigée contre le bill des Jésuites un article empreint d'une rare tarifieria, dans lequel, sans aller aussi loin que l'Electeur, sans accuser expressément Sir John A. Macdonald, il insinue à chaque ligne que les anglais des deux partis sont également coupables.

Le Ottawa Daily Citizen de ce jour fait remarquer avec beaucoup d'aplomb, qu'en 1882, quand le parti libéral eut pour la première fois pour le pays, le droit de conclure ses propres traités de commerce, la tâche de porter cette proposition à la tribune était confiée au chef du parti M. Blake.

Il est regrettable que, d'une province à l'autre, il existe encore de tels deux races un vieux levain d'animosité qui a depuis longtemps cessé d'exister entre anglais et canadiens-français dans la province de Québec.

La Presse d'hier publie une fort intéressante correspondance d'Ottawa sur la différence qui existe entre les usages parlementaires en France et au Canada.

Le Monde relève avec beaucoup de raison le silence que les journaux libéraux s'obstinent à garder relativement à la décision votée par les jeunes libéraux de Toronto.

Le Star de Montréal critique très justement la loi Pelletier qui prive les employés publics de leur droit de citoyens libres le plus cher; le droit de vote.

Le Star de Montréal critique très justement la loi Pelletier qui prive les employés publics de leur droit de citoyens libres le plus cher; le droit de vote.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Le Gouvernement de Terrebonne sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terrebonne, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier) Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. -BUÉAU- Cote des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

BELOUNT & MACORAKEN Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA et QUEBEC South Ontario Chamb. et Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC. Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont. 225 de L'HOTEL RUSSELL MARTIN O'GARA, C. B., E. P. REMON.

Walker, McLean & Blanchet, AVOCATS Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., etc. No. 344 Rue Elgin, Ottawa (EN FACE DU RUSSELL) W. H. Walker, D. L. McLean, C. A. Blanchet

GEO. McLAURIN, LL.B. AVOCAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics. Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O. M. McLeod, C. A., Avocat, Cours Fédéraux et de Québec, des Trib. d'Ontario et de Québec.

TAYLOR McVEETY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC. -BUREAU- Scottish Ontario Chambers, Ottawa, STEWART, CHRYSLER & GODFREY AVOCATS, SOLICITEURS Agents pour la Cour Supérieure et le Parlement Chambres Union, 11 rue Metcalfe, Ottawa, Ont. McLeod Stewart, F. H. Chrysler, J. J. Godfrey.

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS Vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. ARGENT LAISSÉ EN C. A. P. C. AVEC PRIVILEGE DE REMPLIR EN AUTONOMIE.

GUNDY & POWELL Avocats, Solliciteurs, Etc. AGENTS POUR LA COUR SUPÉRIEURE ET LES DÉPARTEMENTS. Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russell Arthur W. Gundy, F. C. Powell.

DENTISTERIE ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL Rien d'égal même à Ottawa Le Dr. B. S. Stackhouse, dentiste, diplômé du collège de Howard, Boston, licencié par la Province de Québec, vient d'avoir d'élegants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull, en face du bureau de Poste, où il se tiendra constamment.

F. F. LEMBUX Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements publics. Bureau: 747 Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT -DENTISTE- COIN DES RUES RIDEAU ET SUSSEX -OTTAWA- Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington ARGENT POUR LA VENTE DES CORSETS Liza Stark Xanthel et autres genres. Linget de corps confectionnés sur commande

Mlle COLLINS A toujours un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 319 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIANDE, à la Boulangerie Union. D. LEE, propriétaire, Pain 3 cents. 212-RUE DALHOUSIE-216

JOHN KERRIGAN PLUMBER SANITAIRE Spécialiste recommandé pour le passage des appareils de chauffage. No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART Argent provincial et ingénieur civil, bureau sud-est de la pharmacie Mac-Carty, 704 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET AVOCATS Solliciteurs, Procureurs, Agents Parle mentaires, Notaires, Etc., Etc. No. 344 RUE ELGIN, OTTAWA. (Devant le Russell.)

NOUVELLE INVENTION Pas de Mal de Dents

UNE VE... DE COU... CHE... PIGEON... PIGE... Enseigne de la B... RUE RID... Vendre un choix pour le nime de 30 livre, soit du Japon ou du... Derniere (Service spécial de... La maladie de roi de La Haye, 19-Le ro... a eu une nouvelle re... état de santé est fort... Famille au... St Petersburg, 19... famille sévit dans le... Russie. La diète est... bourg que beaucoup... sont mortes d'inaniti... mine s'explique par le... puis 4 ans les récoltes... endommagées. Londres, 19-On au... prochaine réunion de... le gouvernement pré... jet d'emprunt de 5 m... vrs sterling qui sera... la construction de vin... cinquante croiseurs et... le nombre des torpill... Le canal de Pa... Paris, 19 février-Le... commença de Paris, st... question de juridicti... demande de déclarati... de la compagnie pour... tion du capital d'ar... de l'emprunt à lois... Panama, s'est déclar... à connaître de la cau... soc des parents et civi... pais à la compétence... de commerce. Le tr... poussé cette présentati... que la compagnie étai... guie commerciale. Le parti démocrate des... Washington, 19... Chambre d'a rep... Washington a décidé... pour la présente sessi... surs tendant à faire... modifications au tar... existant.